Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260121-2026_002-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2026-002

MAIRIE DE LIEURON

35550

Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
15 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 12
Représentés : 13
Votants : 12

Présents : MM. ARNAL Jérôme, BARIOU Nathalie, BRIAND Thierry, JOLIVET François, MOISON Daniel, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PERRET-LE-BLET Chantal, PRÉVERT Rose-Line, ROCHER Nicolas, ROPERT Céline, VETIER Fabrice ;
Absents excusés : MM. BALARD Olivier (pouvoir à MOISON Daniel) ;
Absents : MM. BESQUEL Jean-René, DUROCHER Alexandre ;
Secrétaire de séance : Mme MOUICHE Marylène ;

Objet : Demande de subvention pour l'installation d'une citerne souple – DETR 2026 ;

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet d'installation d'une citerne souple dans la partie nord-est du bourg, à proximité du complexe sportif de la commune. Cet emplacement complète les précédents points de protections contre les incendies présents dans la commune. Cette citerne permettrait ainsi de couvrir efficacement les bâtiments communaux environnants, soit le complexe sportif, l'aire de loirs et le patronage, mais également les logements existants et les futurs projets de constructions environnants.
Ce projet est éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, DETR, pour l'année 2026. Dans la mesure où le montant total des travaux est estimé à 26 930,00 € hors taxes, il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention à hauteur de 10 772,00 €, correspondant à 40 % de la dépense totale.

Le plan de financement prévisionnel s'établit de la manière suivante :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux
Installation citerne souple incendie	26 930,00 €	DETR	10 772,00 €	40 %
		Autofinancement	16 158,00 €	60 %
TOTAL H.T.	**26 930,00 €**	**TOTAL H.T.**	**26 930,00 €**	**100 %**

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260121-2026_002-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet présenté, l'estimation du coût total de 26 930 € HT et le plan de financement prévisionnel ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DETR pour l'année 2026 et pour un montant de 10 772 € ;
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT